

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 21 décembre 2018

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE : APPEL À LA PRUDENCE EN CETTE PÉRIODE DE FIN D'ANNÉE

À l'occasion des fêtes de fin d'année qui se caractérisent par d'importants flux de circulation dans des conditions climatiques souvent défavorables, Catherine FERRIER, préfète du Cher appelle les usagers de la route à la plus grande vigilance et au strict respect des règles du code de la route.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, ce sont 28 personnes qui sont décédées sur les routes du Cher. Afin que cette période de fête ne se termine pas par un drame, la Préfecture du Cher vous recommande la plus grande prudence et vous conseille de suivre certaines recommandations simples de sécurité.

### Adoptez un comportement responsable :

- **« Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas »** : faites appel à SAM, le conducteur désigné qui ne boit pas, pour vous raccompagner après votre soirée, ou organisez-vous pour dormir sur place
- **« Mieux vaut s'accrocher à la vie qu'à son volant »** : ayez le réflexe de l'éthylotest afin de savoir si vous êtes apte à prendre le volant.  
*Pour que le test soit fiable, attendez une heure après avoir bu votre dernier verre avant de souffler*
- **« Quand on tient à quelqu'un, on le retient »** : ne laissez pas quelqu'un qui a bu prendre le volant

### Adaptez votre conduite aux conditions climatiques :

- Adaptez votre vitesse aux circonstances (conditions climatiques, état de la chaussée, travaux, ...) tout en respectant la limitation de vitesse
- Respectez les distances de sécurité : la distance d'arrêt augmente avec la vitesse
- Redoublez de vigilance la nuit

### Vérifiez l'état de votre véhicule avant de prendre la route

Pour toutes les informations sur les conditions climatiques : [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

#### Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)  
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex  
Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)



@Prefet18



Préfet du Cher

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DU CHER

Pour toutes informations sur le réseau routier départemental : [www.inforoute18.fr](http://www.inforoute18.fr) ;  
[www.cofiroute.fr](http://www.cofiroute.fr) ; [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr).

La Préfète du Cher

#### Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)



@Prefet18



Préfet du Cher